

## CONSEIL MUNICIPAL D'AVANÇON

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 4 DECEMBRE 2020

Président : M. NICOLAS Laurent

Présents :

Mmes Josiane BOISSERENQ, Florence CHEVALIER, Mrs Laurent NICOLAS, Joël EYRAUD, Stéphane JACOB, Laurent CERESA, Christophe GUILLON, Florent CHARPIN, Joël VALLON.

Absents excusés : Mme Nicole QUEYREL, M. Julien ASTRION.

Procurations :

M. Julien ASTRION donne procuration à M. Florent CHARPIN.

Mme Nicole QUEYREL donne procuration à M. Joël VALLON.

Mme Josiane BOISSERENQ est élue secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20h05.

Le compte-rendu de la séance du 9 Octobre 2020 a été approuvé par les membres du conseil municipal (voté 11/11).

Monsieur Le Maire propose de rajouter de sujet à l'ordre du jour :

- Etude devis menuiserie pour appartement communal

Le conseil municipal accepte à l'unanimité 11/11.

#### **1 . Déneigement 2020-201 : TABURLES, TERRE DROITE, LES SANTONS, ET LE CROS :**

Devis de la Société ANDRE – La Rochette :

- Forfait annuel (30 heures) : 3 150,00 € H.T
- Heure ( à partir de la 31ème heure) : 95,00 € H.T

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le devis de la société ANDRE pour l'année 2020-2021 à l'unanimité (11/11).

#### **2. Achat d'un véhicule utilitaire :**

La commune a acheté un véhicule utilitaire d'occasion de marque RENAULT de type MAXITY (camion benne 3T500) au prix de 21 035,00 € TTC.

Voté à l'unanimité (11/11).

#### **3 .Délibération modificative budget :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la décision modificative au budget principal 2020 suivante :

- En recette d'investissement : Chap 024 « pro cessions d'immo » : + 1000,00 €/chap 020 : - 1000,00 €
- En recette de fonctionnement : Chap 77/775 « produits des cessions d'immo » : - 1000,00 €
- En recette de fonctionnement : Chap 023 : - 1000,00 €
- Chap :20/2051 « concessions et droits similaires » : + 750,00 €
- Chap : 23/2312 « immobilisations en cours » : - 750,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité (11/11)

#### **4. Renouvellement contrat logiciel horizon village :**

Renouvellement et nouvelle version du logiciel de gestion et d'administration de la commune : HORIZON VILLAGE CLOUD, nous est proposé ; c'est un contrat de 3 ans au prix de 5 494,00 € T.T.C la 1ère année incluant les droits d'accès logithèque HV CLOUD, et le forfait annuel et de 3 787,20 € T.T.C les 2ème et 3ème années.

Voté à l'unanimité 11/11.

#### **5. Participation financière frais de scolarité 2020-RPI de l'avance :**

Coopérative scolaire de Saint Etienne le Laus :

	Avançon
Classe PS-MS-GS	5 X 100 = 500 euros
Classe CP-CE1-CE2	6 X 50 = 400 euros
Total	900 euros

Coopérative scolaire de Valsерres :

	Avançon
Classe CM1-CM2	6 X 50 = 300 euros

Participation MAIRIE :

Saint Etienne le Laus	11 x 40 = 440 euros
Valsерres	6 x 40 = 240 euros

Voté à l'unanimité 11/11.

#### **6 . Proposition d'achat de terrain pour la CCSPVA :**

Suite à la demande de la CCSPVA pour l'achat de terrain situé à proximité de la déchetterie intercommunale et à notre réponse donnée (figurant dans le compte rendu du 04.09.20), une nouvelle négociation a eu lieu ; le Conseil Municipal propose à la CCSPVA l'acquisition d'une parcelle de 1 hectare au prix de 2,00 € / M2.

Voté à l'unanimité 11/11.

#### **7. Echange et création - chemin de CHAUSSENOIRE :**

Le chemin communal de l'Eminée va être déplacé à Chaussenoire, pour cela un échange de parcelle va être fait entre M. Albert OLLIVIER et la commune.

Voté à l'unanimité 11/11.

#### **8. Carrefour route du Laus – Enfouissement des lignes :**

M. Le responsable du Département des Hautes nous informe que dans le cadre du projet de réaménagement du carrefour d'accès à Notre Dame du Laus, le déplacement des poteaux existants sur le domaine public départemental est nécessaire. Ils supportent des réseaux de basse tension/ d'éclairage public et de télécom. De ce fait M. le Maire a consulté le SYME 05 pour avoir

une estimation du coût de l'enfouissement des réseaux, une première estimation nous a été retournée :

- Réseaux Electriques : 22 000,00 € H.T – Participation de la commune 20 % soit 4 000,00 € H.T
- Réseaux de Télécommunications électroniques : Participation de la commune sur la totalité en H.T soit 22 000.00 € H.T

Soit une participation totale pour la commune de 26 400,00 € H.T

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux d'enfouissement des réseaux. Voté 11/11.

### **9 . Remplacement tête de buse – Route de la montagne :**

Pour cela l'entreprise AMCV a été consultée et nous a transmis un devis d'un montant de 4 606,80 € T.T.C.

Le Conseil Municipal accepte le devis à l'unanimité 11/11.

### **10. Echange parcelle :**

Suite au dernier conseil municipal du 09.10.20, la réponse donné à Mme BRITO DE MEDEIROS ARIEY BOYER Christianne est la suivante :

Le Conseil Municipal propose :

- une régularisation de propriété de la parcelle C722 en faveur de Mme BRITO DE MEDEIROS ARIEY BOYER Christianne,
- une régularisation des parcelles de la route de la Montagne B668, 671,674 d'une superficie de 1 359 M2 en faveur de la commune.
- que deux actes soient établis, à la charge financière de Mme BRITO DE MEDEIROS ARIEY BOYER Christianne.

Voté à l'unanimité 11/11.

### **11. Devis menuiserie appartement du village :**

Deux entreprises ont été consultées pour le remplacement d'une fenêtre d'un logement communal, c'est le devis de l'entreprise CEAS qui a été retenu pour un montant de 1 977,60 € T.T.C.

Voté à l'unanimité 11/11.

La séance est levée à 23H30.

Le Maire  
Laurent NICOLAS

